

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 12/02/2025

Personnes présentes

Collège du Personnel ATG :

Mme M., Déléguée à la Protection
Mme A., Déléguée à la Protection
Mme B., Cheffe de Service
Mme B., secrétaire

Collège des Familles :

Mme C., Présidente
Mme R.

Collège des majeurs protégés :

Mr B., Vice-Président
Mr E.

Personne invitée :

Mr C.

Personnes excusées :

Mme D.
Mr L.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 15.01.2025
2. Réponses aux questions posées à l'institution lors de la précédente réunion.
3. Validation de la Fiche « numéros d'urgence »
4. Information sur l'association « Nous aussi »
5. Semaine Protection des Majeurs du 3 au 7 mars 2025
6. Questions et Projets 2025
7. Fixation de la date du prochain Conseil de la Vie Sociale

Début de la séance, 13h30

1. Lecture du compte rendu de la réunion du 05.11.2024.

Le compte rendu de la séance du 12.02.2025 est lu et approuvé.

2. Réponses aux questions posées à l'institution lors de la précédente réunion.



Comment faire connaître le site internet de l'ATG ?

La direction va y réfléchir.



Qui prend le relai des visites lors d'absence prolongée d'un délégué ?

Nous projetons le maintien des permanences physiques.

Des visites à domicile pourront être organisée sur demande.



Les courriers congés devaient être modifiés. Qu'en est-il ? (Coordonnées du binôme)

Au mois d'avril 2025.



Quels changements pour le contrôle des Comptes Rendus de Gestion ? (CRG)

C'est une réforme nationale. Le contrôle des Comptes Rendus de Gestion ne sera plus fait par les tribunaux. Il existe 2 possibilités : le contrôle par un proche ou le contrôle par un professionnel.

Il n'y a pas de contrôle dans les cas suivants :

- patrimoine immobilier inférieur à 152 000 euros
- capital financier inférieur à 25 000 euros
- ressources mensuelles inférieures à 1500 euros

Quels prix pour la personne protégée ?

Le prix est fixé par l'état en fonction de chaque situation.

Pourquoi les plus défavorisés n'ont pas ce contrôle alors qu'il peut y avoir quand même des erreurs ?

Nous sommes seulement au début de la réforme. Elle sera peut-être modifiée.

3. Validation de la Fiche « numéros d'urgence »

La fiche est validée. Elle sera distribuée prochainement.

4. Semaine Protection des Majeurs du 3 au 7 mars 2025



Cette année, la semaine de la protection des majeurs a été créée et aura lieu chaque année.

Le programme de cette année :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10H00 12H00	Café portes ouvertes sur notre antenne	Café partenaires à la Maison de la Justice et du Droit (MJD)		Café partenaires à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	
14H00 16H00	Groupe expression CVS	Information tout public à la Maison de la Justice et du Droit (MJD)		Information tout public à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	

5. Questions et remarques à l'institution

Pas de question posée à l'ATG.

6. Projets 2025

Projet à venir : intervention d'une société de pompes funèbres et de Madame BALANANT, cheffe de service de l'ATG de Bagnols sur la question des obsèques

Nous répondrons aux questions suivantes :

- Différence entre un contrat obsèques et une convention obsèques
- Sommes-nous couverts dès la signature du contrat ou convention obsèques ?
- Quand doit-on passer par un notaire ?
- Comment enregistrer les directives anticipées* ?

**Directives anticipées : ce que je souhaite pour mes obsèques*

7. Information sur l'association « Nous aussi »

Monsieur B. nous informe de l'existence de l'association « Nous aussi ».

Cette association existe depuis 3 ans et a pour objectif d'informer sur le handicap physique et mental.

Des interventions sont menées notamment au niveau des écoles.

Monsieur B. fait partie du bureau de cette association.

Pour contacter l'association : nousaussi30@gmail.com

8. Fixation de la date du prochain Conseil de la Vie Sociale

La prochaine réunion CVS aura lieu le mercredi le 21.05.2025 de 13h30 à 15h30.

Fin de la Réunion : 15h30